

SE PRÉPARER EN CLASSE AUX RISQUES SISMIQUES

AVANT UN SÉISME

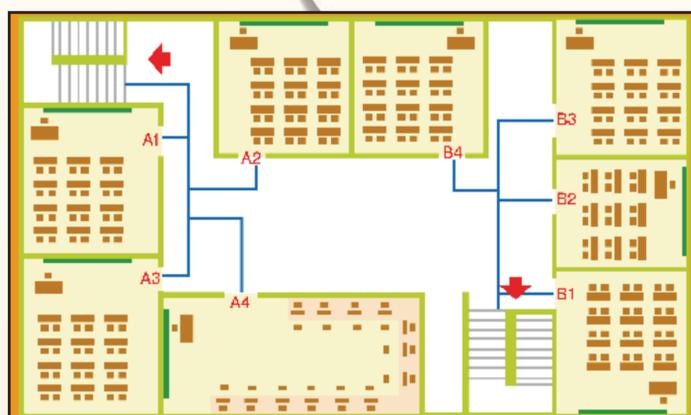
* Identifier et réduire les risques des dangers non structuraux dans les bureaux, les classes, les laboratoires... qui peuvent causer des dommages et blesser durant un séisme, sécuriser les meubles et les équipements susceptibles de tomber suite à une secousse.

* Développer et mettre à jour les plans de secours en cas de séisme. Pour être opérationnel, le plan de secours doit être clair et simple et doit contenir les informations suivantes :

- Description des priorités, procédures et actions devant être entreprises pendant et après un séisme.
- Préparation d'un kit de première urgence et des équipements appropriés.
- Affectation des tâches aux enseignants.
- Détermination des itinéraires principaux et secondaires à utiliser en cas d'évacuation de l'école.
- Établissement des procédures pour les étudiants handicapés.

* Pratiquer régulièrement des exercices d'évacuation en cas de séismes

* Informer et sensibiliser les élèves, enseignants et parents des mesures de prévention prises pour gérer ce risque.



Exemple de plan d'évacuation.

DURANT UN SÉISME

À l'intérieur des locaux scolaires (classes, réfectoire, couloirs...) **les élèves et leurs enseignants doivent se rappeler les consignes suivantes :**

* Garder son sang-froid, ne pas courir et rester à l'intérieur des locaux.

* Se baisser, se mettre à l'abri et se tenir fermement. Si les élèves sont dans la classe, ils peuvent se mettre à genoux sous leur bureau et se tenir fermement au piétement. Si les élèves sont dans les couloirs ou dans d'autres pièces, ils peuvent se mettre à genoux près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres et se protéger la tête et le cou avec leurs bras.

* Rester dans cette position à l'abri jusqu'à la fin des secousses.

À l'extérieur dans la cour, les élèves doivent se souvenir de :

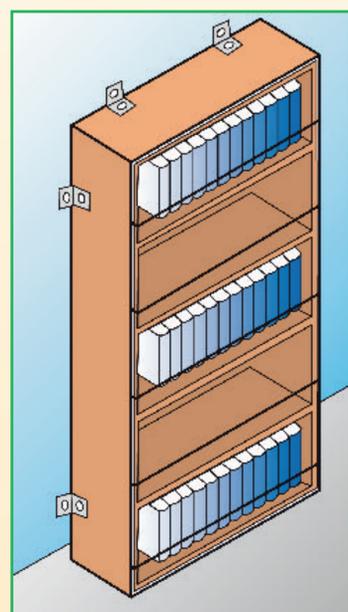
* Rester à l'extérieur loin des piliers, des lignes électriques, des bâtiments...

* Obéir aux consignes des enseignants et du directeur de l'établissement.

* Établir des procédures pour les étudiants handicapés.

* Pratiquer régulièrement des exercices d'évacuation en cas de séisme.

* Informer et sensibiliser les élèves, enseignants et parents des mesures de prévention prises pour gérer ce risque.



Sécurisation des meubles susceptibles de tomber.

APRÈS UN SÉISME

* L'enseignant doit demander aux élèves de quitter la classe en suivant l'itinéraire du plan d'évacuation, en marchant rapidement mais sans courir.

* Les enseignants désignés doivent pratiquer les premiers secours aux blessés.

* Les enseignants désignés recherchent les étudiants ou professeurs manquants.

* Le directeur d'école informe et prend les directives auprès de l'inspection académique.

* Les élèves restent dans la cour dans une zone sécurisée jusqu'à ce que les parents viennent les récupérer.

* Les blessés et les élèves handicapés doivent être aidés pour quitter les locaux en accord avec le plan d'urgence pré-établi.

